Saint-Pétersbourg, l'attentat contre le tsaréwich aurait eu lieu dans un petit théâtre-concert.

Le prince héritier et ses compagnons n'auraient pas précisément gardé la réserve qu'il convenait au milieu d'une population sourdement hostile aux Européens.

En réponse aux souhaits qu'il a reçus de la ville de Moscou, le tsaréwich a télégraphié hier de Kioto :

« Je me rétablis promptement. »

Saint-Pétersbourg, 17 mai. — Une communication officielle confirme que l'auteur de l'attentat contre le Tzarewitch est un japonais nommé Thouda, qui servait depuis huit ans dans la police.

L'attentat a eu lieu lors du passage du Tzarewitch avec sa suite à Otsu en voiture à bras. Malgré le coup de bâton asséné par le prince de Grèce, l'assassin se jeta de nouveau sur le Tsarewitch, mais il fut repoussé par les Japonais qui conduisaient la voiture.

Un Japonais arracha le sabre de l'assassin, qu'il blessa grièvement.

La blessure du Tzarewitch est déjà guérie.

LES

ÉVÉNEMENTS DE FOURMIES

La situation reste toujours la même.

Hier, les ouvriers de St-Souplet, d'Etrungt et de St-Michel ont apporté, par groupes, chacun une magnifique couronne, avec inscriptions diverses.

Ils se sont rendus sur la tombe des victimes du 1er mai, où diverses allocutions ont été prononcées par le citoyen Lambert, socialiste lillois, qui a engagé les travailleurs à s'organiser pour la revanche prochaine. La manifestation comprenait 400 personnes environ. Tout s'est passé dans le plus grand calme.

La musique de St-Michel, qui était venue par le train de 10 h. 29 avec ses instruments, a apporté pour les familles des victimes un secours de 200 fr.

L'autorité n'a pas permis à cette musique de jouer dans les rues de la ville.

L'AGITATION OUVRIÈRE

LES GRÈVES EN BELGIQUE

Cortèges interdits

Bruxelles, 17 mai. — Le meeting de la place Saint-Michel, d'hier soir, a adopté un ordre du jour, dans lequel il se déclare en faveur de la grève générale immédiate.

Le commissaire de police en chef de la ville de Bruxelles a fait mander M. Pierron, délégué des métallurgistes en grève, et de la part du bourgmestre lui a demandé ce que les métallurgistes comptaient faire la semaine prochaine.

M. Pierron a répondu que la grève continuerait et que les ouvriers manifesteraient pacifiquement.

Le commissaire en chef a déclaré alors que, vu la grève des travailleurs du bois qui doit éclater mardi, ces manifestations des grévistes seraient trop nombreuses, que dans ces conditions le bourgmestre prendrait un arrêté interdisant les processions.

Le délégué Pierron a répondu qu'il en référerait à ses amis.

Bruxelles, 17 mai. — La ville a été très calme pendant toute la soirée, elle avait sa physionomie ordinaire. Il y a eu plusieurs meetings dans la journée, aucun incident ne s'est produit dans le borinage, il y a kermesse dans plusieurs localités, les fêtes dureront trois jours.

Il est d'usage qu'aucun ouvrier ne travaille pendant les réjouissances qui doivent durer jusque mercredi.

Il faut donc attendre jusqu'à ce jour pour faire une idée exacte du mouvement. Dans le centre, il y a eu plusieurs meetings en dehors des discours à la mode il n'y a eu aucun incident à signaler.

Un manifeste des voyageurs de commerce

Bruxelles, 17 mai. — La Société des voyageurs de commerce de Belgique, fondée en dehors de tout esprit de parti, considérant que la prospérité économique du pays dépend de la paix intérieure, considérant que celle-ci est menacée par l'indécision des pouvoirs publics qui tardent à accorder aux travailleurs une part de l'influence à laquelle ils ont droit, attendu que la crise politique actuelle entraîne une crise commerciale et industrielle funeste à tous les Belges et spécialement très préjudiciable aux voyageurs de commerce, émet le vœu de voir le gouvernement prononcer publiquement des paroles d'apaisement et aider ensuite à faire reprendre le travail dans tout le pays.

LA BELGIQUE

La Fête française de Bienfaisance à Bruxelles

Bruxelles, 17 mai. — La fête de bienfaisance organisée par la Chambre de commerce française à Bruxelles, a été précédée d'un lunch offert aux musiciens des équipages de la flotte à Brest.

Au dessert, M. Roland, président de la Chambre de commerce française a porté un toast au roi des Belges et au président de la République française. Faisant allusion discrètement à l'affiche placardée hier sur les murs de Bruxelles, il a dit que les français qui résident en Belgique ne poursuivent qu'une seule conquête, celle de la sympathie des Belges. L'assemblée dans un élan unanime, s'est levée et a longuement acclamé les paroles de M. Roland. M. Karren, chef des musiciens français, a remercié les Belges de leur chaleureux accueil et a porté un toast à la presse belge.

Bruxelles, 17 mai. — La fête a commencé dans l'après midi. La décoration est des plus réussies, dans les huits travées sont installés des guignols, des bazards, des buvettes et des exhibitions diverses. Partout les couleurs françaises se mêlent harmonieusement aux couleurs belges. Parmi la foule qui se presse devant les portes ont remarqué M. Muzet, conseiller municipal de Paris, et un grand nombre de journalistes parisiens ainsi que M. Roland président la Chambre de Commerce française à Bruxelles.

A 2 heures et demie les musiciens français prennent place sur un superbe théâtre installé au fond du hall.

Les musiciens exécutent la *Brabançonne* la *Marseillaise* que le public écoute debout et acclame avec frénésie. Ils exécutent ensuite *le Pardon de Ploërmel*, de Meyerbeer, avec accompagnement de chant. Ce morceau, d'une exécution artistique des plus soignée est longuement acclamée par la foule. A 4 heures, M. Bourée fait son entrée, chacun s'empresse *autour du ministre de France.*

La fête continue par une pantomime de notre confrère Picard, le « Rêve de Pierrot », exécutée par la troupe Lénouard et Tilman qui obtient un grand succès.

Il est fâcheux qu'un contre-temps soit venu contrarier la fête aérostatique, le vent qui soufflait avec violence a fait crever l'aérostat qui était près de s'élever.

Dans les groupes on s'entretient de l'affiche placardée hier et toute la colonie française est unanime à déplorer cet incident. Chacun approuve le tact des organisateurs de la fête à éviter tout incident de nature à compromettre *les excellentes relations* qui existent entre la France et la Belgique.

Bruxelles. — On lit dans la *Réforme* : Le Roi devait partir pour l'Angleterre la semaine prochaine pour arranger les conflits d'intérêt qui ont surgi à propos des mines de Katanga, entre l'Etat du Congo et les compagnies anglaises de l'Est africain et du Sud africain. En présence de la situation du pays, le roi a naturellement ajourné son voyage.

Bruxelles, 1 heure du matin. — La fête de bienfaisance s'est terminée par un ballet qui a été des plus réussis.

Un accident, qui n'a pas eu de suites, s'est produit pendant les danses. Le premier sujet, en levant sa danseuse, Mlle Sols, ayant mal calculé son élan, est tombé au milieu des pupitres de l'orchestre. Le public poussait des cris d'effroi; il a été vite rassuré en voyant les deux artistes réapparaitre sur la scène. Les noms de M. Picard, auteur de la pièce, et de M. Astin, auteur de la musique, ont été acclamés.

Un feu d'artifice a clôturé, à minuit, la fête qui a eu un immense succès.

Immense incendie à Charleroi

Charleroi, 17 mai. — Un incendie s'est déclaré la nuit dernière dans une importante verrerie située à Lodelinsart. A part quelques *pompiers qui se sont trouvés mal et qu'on a pu faire revenir à eux-mêmes*, il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Les dégâts matériels sont considérables.

Terrible accident de mine

Wasmes, 17 mai. — Ce matin, à 3 heures, *un triple accident s'est produit dans le Borinage*, au charbonnage n° 3 du Grand Bassam à Wasmes. Deux porions et un ouvrier étaient occupés à des travaux d'installation dans la bure et travaillaient sur un échafaudage *ayant la cage suspendue au dessus d'eux.*

Tout à coup la corde qui soutient la cage se rompit et celle-ci tomba sur les malheureux qui furent précipités dans le fond du puits. Ils sont morts instantanément.

Les trois victimes étaient mariées et pères de plusieurs enfants.

Le voyage de Guillaume II

Le chancelier, M. de Caprivi, a informé le ministère des Pays-Bas que l'empereur arrivera à Amsterdam le 23 juin. Il désire être reçu officiellement et demande que la flotte hollandaise vienne recevoir l'escadre allemande dans la haute mer.

Il parait qu'à la cour de la reine-régente on montrait peu d'empressement à répondre au désir de l'empereur, mais que Guillaume II semble au contraire tenir essentiellement à ce voyage.

Dernière Heure

LE FROID A LYON

Lyon, 17 mai. — La neige tombe abondamment. Le thermomètre est descendu à zéro. Il fait un froid intense.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Le recensement. — Voici les résultats du recensement pour l'arrondissement de Lille.

Le premier nombre qui suit immédiatement le nom de la commune est le chiffre de la population en 1886 ; le second est celui de la population actuelle.

CANTON D'ARMENTIÈRES

Armentières, 27.085, 28.727. — Bois-Grenier, 1.236, 1.194. — Capinghem, 306, 268 — Chapelle-d'Armentières, 4211, 3857 — Erquinghem-Lys 2311, 2390 — Frelinghien, 2691, 2521 — Houplines, 7692 7485 — Prémesques, 1252, 1260. — Total, 47523, 47704.

CANTON DE CYSOING

Bachy, 1400, 1025 — Bourghelles, 1344, 1222 — Bouvines, 591, 575 — Camphin-en-Pévèle, 1325, 1316 — Cappelle, 1328, 1243 — Cobrieux, 398, 425 — Cysoing, 3240, 3216 — Genech 1126, 1100 — Louvil, 643, 656 — Mouchin, 1485, 1493 — Péronne 653, 645 — Sainghin-en-Mélantois, 1812, 1854 — Templeuve, 2862, 2892 — Wannehain, 621, 577 — Total, 18628, 18419.

CANTON D'HAUBOURDIN

Beaucamps, 1225, 1165 — Emmerin, 1505, 1509 — Englos, 482, 473 — Ennetières-en-Weppes, 1733, 1686 — Erquinghem-le-Sec, 270, 249 — Escobecques 269, 272 — Hallennes-lez-Haubourdin, 1008, 1010 — Haubourdin, 7083, 7525 — Le Maisnil, 490, 501 — Ligny 111, 117 — Lomme, 4836, 5133 — Loos, 7753, 7912 — Radinghem, 1149, 1033 — Santes, 2035, 2096 — Sequedin, 732, 777 — Wavrin, 3592, 3596. — Total, 34334, 35026.

CANTON DE LA BASSÉE

Aubers, 1812, 1831. — Fournes, 1804, 3869. — Fromelles, 1192, 1816. — Hantay, 550, 1111 — Herlies, 888, 543. — Illies, 1388, 878. — Marquillies 1174, 1363. — La Bassée, 3678, 1181. — Sainghin-en-Weppes 2634, 2614. — Salomé, 1294, 1483. — Wicres, 255, 265. — Total, 16689, 16895.

CANTON DE LANNOY

Annappes, 2713, 2850. — Anstaing, 673, 665. — Ascq, 2457, 2440 — Baisieux, 1970, 2010 — Chéreng, 1384, 1442 — Flers, 3707, 3940 — Forest, 709, 718 — Gruson, 385, 392 — Hem, 3712, 4185 — Lannoy 1925, 1945 — Leers, 3613, 3872 — Lys-lez-Lannoy, 4295, 4913 — Sailly-lez-Lannoy, 953, 909. — Toufflers, 1650, 1786. — Tressin, 522, 640 — Willems, 2184, 2.65. — Total, 32841, 34613.

CANTON DE LILLE-CENTRE

Lille-Centre, 33553, 36158.

CANTON DE LILLE EST

Hellemmes-Lille, 4875, 5998 — Lille-Est, 21461 2243. — Total, 26319, 27851.

CANTON DE LILLE-NORD

Lille-Nord, 16390, 17470 — La Madeleine 9060 9680. — Total, 25450, 27150.

CANTON DE LILLE NORD EST

Lille-Nord-Est, 24111, 26538 — Mons-en-Barœul, 2891, 2809. — Total, 27002, 29347.

CANTON DE LILLE-OUEST

Lambersart, 3450, 4040. — Lille Ouest, 12342, 13379 — Marquette 4367, 4096 — Saint'André, 2316, 2553 — Wambrechies, 4012, 4199. — Total, 26928, 28867.

Lille-Sud, 31,122, 36,618.

Lille Sud-Est : Fâches, 3,279, 3,412. — *Lezennes*, 1,642, 1,763 — *Lille sud-est*, 16,032, 16,302 — Ronchin, 2906, 3139 — Total, 23859, 24556.

Lille Sud-Ouest, 29758, 31937.

CANTON DE PONT-A-MARCQ

Attiches, 847, 817 — Avelin, 1572, 1541 — Bersée, 1850, 1804 — Ennevelin, 1507, 1506 — Fretin, 2140, 2119 — La Neuville, 378, 345 — Mérignies 898, 911 — Monchaux 1060, 1084 — Mons-en-Pévèle, 1937, 1879 — Ostricourt, 740, 766 — Phalempin, 1481, 1558 — Pont-à-Marcq, 85, 915 — Thumeries, 1002, 947 — Tourmignies, 536, 563 — Wahagnies, 955, 930 — Total, 17839, 17701.

CANTON DE QUESNOY-SUR-DEULE

Comines, 7635, 7141 — Deûlémont, 1868, 1917 — Lompret, 716, 737 — Pérenchies, 2785, 2741 — Quesnoy-sur-Deûle, 5064, 5406 — Verlinghem, 1858, 1583 — Warnêton (Bas), 246, 197 — Warnêton-Sud, 118, 172 — Wervicq-Sud, 2517, 2318 — Total, 21872, 22462.

Roubaix-Est, 59880, 71648 — Wattrelos, 17118, 19738 — Total, 76978, 91381.

Roubaix-Nord : Croix, 9528, 12521 — Roubaix-Ouest, 40439, 43742 — Wasquehal, 3688, 4405 — Total, 53655, 60671.

CANTON DE SECLIN

Allennes-les-Marais 1038, 1133 — Annœullin, 4493, 4781 — Bauvin, 2172, 2285 — Camphin-en-Carembault, 919, 907 — Carnin, 448, 431 — Chemy, 352, 354 — Gondecourt, 2065, 2111 — Herrin, 403, 360 — Houplin, 1736, 1786 — Lesquin, 1356, 1389 — Noyelles-lez-Seclin, 302, 305 — Provin, 1610, 1772 — Seclin, 5858, 6071 — Templemars, 1044, 1055 — Vendeville, 460, 448 — Wattignies, 2635, 2688. — Total, 26,886, 27,875.

TOURCOING (NORD)

Bousbecque, 2382, 2615 — Halluin, 14,678, 14,750 — Linselles, 4614, 4600 — Neuville-en-Ferrain, 4399, 4434 — Roncq, 6104, 6722 — Tourcoing nord, 21,914, 23,835. — Total, 54,091, 56,456.

TOURCOING SUD

Bondues, 3247, 3376 — Marcq-en-Barœul, 9118, 9797 — Mouveaux, 3954, 4983 — Tourcoing-Sud, 38094, 41357. — Total, 52,712, 59,512.

EPARGNE DU NORD

Société philanthropique et régionale de retraites, fondée à Lille, le 30 novembre 1889, autorisée par arrêté préfectoral du 26 février 1890.

Séance du conseil d'administration du 14 mai 1891. — Etaient présents : MM. Hardy, président ; Duvillier, trésorier général ; Dugardin, secrétaire-archiviste ; Lobecq, secrétaire-adjoint ; Callens, trésorier adjoint. — MM. Buhrer, président du conseil central de surveillance ; El ez, secrétaire du même comité ; A. Delporte, membre du même comité.

M. Delcroix, membre du comité de la 3e section assistait à la séance.

Excusé, M. Liégeois, président de la 4e section.

La séance est ouverte à neuf heures un quart, à la mairie de Lille, salle des adjudications, par M. Hardy, président.

Le procès-verbal de la dernière séance, jeudi 30 avril, est lu et adopté.

Le trésorier général rend compte des opérations de la société pour la recette de mai.

Recette de Mai 1891

Rapport du trésorier-général

ADHÉSIONS. — Les adhésions nouvelles reçues depuis la recette d'avril sont au nombre de 11, ce qui porte de 231 à 242 le nombre total des sociétaires actifs. Les nouveaux sociétaires ont souscrit ensemble 13 parts, ce qui porte de 324 à 337 le nombre total des parts en circulation.

Les nouvelles adhésions se sont réparties comme suit :

1re Section,	2 adhésions,	représentant	3 parts
3e —	5 —	—	6 —
6e —	4 —	—	4 —
Soit	11 adhésions	représentant	13 parts

FONDS INDISPONIBLES

La recette de mai s'est élevée à la somme totale de *330 francs répartis comme suit* :

1re section,	Comité central	104
2e —	Lille Saint-Sauveur	23
3e —	*Fives, Faubourg de Tournai*	104
4e —	Lille-Wazemmes	14
5e —	Roubaix-Centre	15
6e —	Lille, place du Théâtre	81
7e —	Lille, Porte des Postes	10
8e —	Lille, Saint-André	9
	Somme égale	330

Cette somme pourra être employée de la manière suivante :

1° Remboursement aux fonds disponibles pour avances sur le versement d'avril sur 23 titres 3 fr. de rente 3 0/0 déposés à la Société Générale sous les numéros de dépôt 36498 et 387386	26 »
2° Premier versement sur l'achat d'une obligation foncière 3 0/0 émission de 1885	334 »
Somme égale	360 »

Les fonds indisponibles qui après la recette d'avril s'élevaient à la somme totale de 5034 fr. 51 sont donc portés à la somme de 5394 fr. 51 répartis *comme suit* :

Fonds déposés à la Caisse d'Epargne, livret numéro 149586	3180 66
2 *Obligations Lyon 1890 numéros* 74189 et 172959.	193 50
5 Obligations Paris 1886, émission de 1890, *numéros* 380559, 380460, 490630, 490631, 490632	646 35
23 titres 3 fr. de rente 3 0/0 émission de 1891	1035 »
1 Obligation foncière de 1885 (1er versement)	334 »
Somme égale	5394 51

FONDS DISPONIBLES

Le capital disponible a reçu en mai une augmentation de 41 fr. répartis de la manière suivante :

1re Section	Adhésions	6 »
id.	Amendes	5 50
2e —	Amendes	0 50
3e —	Adhésions	15 »
id.	Amendes	1 50
5e —	Amendes	0 25
6e —	Adhésions	12 »
id.	Amendes	0 25
	Somme égale	41 »

La recette de mai porterait donc les fonds disponibles à la somme totale de 595 fr. 55, somme que les dépenses s'élevant à la somme totale de 135 fr. ramènent à la somme de 460 fr. 55.

Les dépenses se répartissent comme suit :

Factures Liégeois	96 90
Droit de récépissé et de garde des titres 3 0/0 à la Société Générale	1 10
Insignes d'administration et de commissaire	35 »
Somme égale	135 »

Les fonds disponibles sont répartis comme suit :

En caisse au Comité central	449 60
— — 3e section (Fives)	8 20
— — 5e — (Roubaix)	2 75
Somme égale	460 55

Certifié conformes aux écritures :
Lille, le 14 mai 1891.

Le trésorier-général,
DUVILLIER.

Les différentes pièces de comptabilité sont soumises au contrôle du président et des membres du conseil de surveillance et visés par M. Delporte, commissaire de service.

Autorisation est donnée au trésorier d'acheter une obligation foncière 3 0/0 1885 qui, conformément aux statuts sera déposée à la société générale.

Le tirage de la tombola de propagande est remis au samedi 30 mai, la rentrée des carnets est donc ajournée au jeudi 28 mai.

M. le président fait appel au dévouement des administrateurs et sociétaires pour le placement des billets et d'apport des lots de la tombola.

Il serait désirable que le plus grand nombre possible d'administrateurs sectionnaires et de sociétaires assistent aux séances du conseil d'administration.

Ils pourraient ainsi se rendre compte par eux-mêmes de la bonne administration de la société et de la régularité de la gestion financière.

Les *séances du conseil d'administration* qui ont lieu à neuf heures du soir, le jeudi qui suit la recette mensuelle et le dernier jeudi du mois, à la mairie de Lille, salle des adjudications, sont publiques pour tous les *sociétaires et même pour les personnes étrangères* à la société présentées par un sociétaire.

La séance est levée à onze heures.

Le secrétaire général,
DUJARDIN.

Chronique locale

ROUBAIX

La fête de Saint-Mamert

UN INCENDIE

Le corps des sapeurs-pompiers de Roubaix a fêté hier son patron Saint-Mamert. Cette fête de famille qui a lieu tous les ans à la même époque a été interrompue vers sept heures du soir par un incendie qui s'est déclaré dans la potasserie de MM. Allart-Rousseau, Grande rue.

Mais rendons compte d'abord de la fête qui a été des plus brillantes. Le matin à onze heures et demie, le corps des sapeurs-pompiers s'est rangé en face de la bourse, puis, M. Josson, lieutenant-trésorier et M. Delattre, médecin-major se sont rendus à la Mairie et sont revenus escortant l'administration municipale, composée de MM. Julien Lagache, maire, P. Destombes et Paul Wattine, adjoints. La grande harmonie, bien peu nombreuse pour la circonstance exécute la *Marseillaise*.

M. le Maire a ensuite passé la revue ; il a paru très satisfait, en effet, les pompiers avaient une tenue excellente, les casques scintillaient au soleil et l'on admirait avec raison nos braves pompiers.

M. le commandant Lanciaux a ensuite présenté au corps le nouveau médecin-major, M. Delattre et plusieurs officiers nouvellement promus.

Le corps des sapeurs-pompiers a ensuite défilé devant l'administration. La *Grande Harmonie* a exécuté un nouveau pas redoublé intitulé l'*Eclaireur*, d'une allure sautillante et d'un très joli effet.

Le cortège a suivi les rues de la Gare, de Blanchemaille, Rondelle, du Collège, Grand' Rue et Hôtel des Pompiers.

Le banquet

A trois heures, un banquet de 200 couverts réunissait tous les pompiers de Roubaix et de nombreuses délégations des environs. La grande salle, qui il y a à peine huit jours, *servait de caserne à la troupe, avait été aménagée* pour la circonstance. La décoration en était splendide.

A la table d'honneur nous remarquons MM. Pierre Destombes, adjoint au maire, Koszul, directeur de la *Grande Harmonie*, Cardon, président de la *Grande Fanfare*, Catteau, président de la *Grande Harmonie*, Monmarché chef de la *Grande Fanfare*, Scohy et Morel, lieutenants des pompiers de Tourcoing, Roger, capitaine de pompiers de Croix, Houzé, lieutenant vétéran, Platel, sous-lieutenant, Pilot, lieutenant de pompiers, de MM. Isaac Holden de Croix, Pennel, sergent, Dalmotte, sous-lieutenant des pompiers d'Ypres, Ducorney, adjudant au même corps, Delannoy, ancien pompier de Paris, chevalier de la Légion d'Honneur.

Une délégation des pompiers de Wattrelos, composée de MM. le lieutenant Selosse, Devlaeminck, sergent, Florin et Vercouter, sapeurs ; MM. Dumoulin et Deboulonne, sergents des sapeurs-pompiers de Cysoing, Fénelon Jacquemain, chef des Trompettes de Croix, MM. les membres de la commission de la Grande Fanfare et de la Grande Harmonie.

MM. Duhamel, chef du bureau de l'Etat-civil, Devernay, chef de bureau du secrétariat de la mairie et Obin, chef du bureau.

Le banquet était très bien organisé et dirigé par MM. le capitaine Hubert et le lieutenant trésorier Josson.

Au dessert M. Destombes a pris la parole à peu près en ces termes :

Messieurs,

M. le maire a bien voulu me confier la mission de représenter à votre banquet l'administration municipale. Mon premier devoir, — je le remplis avec grand plaisir — est de boire à la santé de M. Carnot, chef du gouvernement, président de la République française. (Applaudissements.)

Mon intention, n'est pas Messieurs, de rappeler ici les services rendus par vous à la population roubaisienne. Le chapitre en serait trop long. Je m'en voudrais toutefois de taire la satisfaction que nous cause le dévouement dont vous faites preuve en toute circonstance à l'égard de la chose publique.

Je vous en remercie sincèrement, étant convaincu d'être l'interprète de tous nos concitoyens qui savent reconnaître la grandeur de vos actes sous les apparences modestes du devoir accompli. (Applaudissements.)

Je félicite votre commandant de son intelligente activité, de l'esprit d'ordre et de modération qu'il apporte en toute chose. Ces qualités trouvent dans votre bonne volonté matière à bien des progrès. Je félicite également MM. les officiers qui par leurs soins incessants ont contribué puissamment à élever au premier rang la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Roubaix. Je bois, Messieurs, au corps tout entier et à sa prospérité.

M. Destombes a ajouté qu'après avoir bu à la prospérité du corps des Sapeurs-Pompiers il était heureux de lever son verre à la santé du dévoué commandant Lanciaux qui, il y a un an à pareille époque était dangereusement malade.

M. Lanciaux a répondu en quelques mots qu'il était touché des sympathiques paroles prononcées par l'adjoint et qu'il ne désespérait pas de rester encore longtemps parmi les pompiers

L'INCENDIE DE CHEZ M. ALLART

Au moment où M. Lanciaux allait reprendre la parole, on annonce qu'un incendie vient de se déclarer chez M. Allart-Rousseau. Dix minutes après les pompes et pompiers étaient déjà sur les lieux. Par bonheur, l'incendie se réduisait à peu de choses.

Vers 6 h. 3/4, des passants aperçurent de la fumée sortant des ateliers spéciaux de l'établissement situé à gauche de la rue Nadaud.

La concierge fut immédiatement prévenue et aussitôt les secours s'organisèrent. Le feu s'était déclaré dans la potasserie.

On suppose qu'un casier de potasse en ébullition avait été mal recouvert et qu'il y aurait enflammé la toiture.

Une demi heure auparavant le concierge et un ouvrier maçon avaient pénétré dans cette pièce et n'avaient rien remarqué d'anormal.

Quand les pompiers arrivèrent tout danger avait heureusement disparu et ils purent revenir à l'Hôtel continuer la fête interrompue.

Quant aux dégâts ils sont évalués approximativement à 500 francs couverts par l'assurance.

La reprise du banquet

A huit heures les pompiers et leurs invités avaient repris place à la table et la série des toasts continua.

M. Roger, commandant de Croix a pris la parole dans ces termes.

Messieurs,

Au nom de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Croix, etc... ; je ne saurai laisser passer cette belle fête de famille sans adresser tous mes remerciements à notre cher et dévoué commandant, M. Lanciaux, pour le bienveillant accueil qu'il nous procure en cette circonstance.

Depuis plus d'un quart de siècle que j'ai le plaisir de me trouver à la St-Mamert au milieu de vous, j'ai la satisfaction de vous dire que plus nos relations sont fréquentes, plus je ressens au parfait bonheur de voir la bonne harmonie qui existe entre les Compagnies de pompiers tels que Roubaix-Tourcoing, Wattrelos, Croix-Holden et Croix-Municipal.

Aussi, Messieurs, je souhaite que cette bonne fraternité se prolonge de plus en plus, et fasse que toutes les compagnies de pompiers ne soient plus qu'une seule et même famille.

Je termine, Messieurs, en buvant à la santé des Sapeurs-pompiers de Roubaix et à son digne commandant, dont le dévouement vous est si connu.

Puis, M. Lanciaux a repris la parole en disant qu'il *manquerait à son devoir en n'adressant* ses remerciements aux invités et particulièrement à la presse locale.

Le collaborateur du *Journal de Roubaix* et notre rédacteur ont répondu en quelques mots qu'ils seraient toujours heureux de signaler les actes de courage et de dévouement accomplis par les hommes du corps des Sapeurs-pompiers de Roubaix.

A neuf heures un bal très animé à clôturé la fête.

Aujourd'hui à trois heures concours de tir au tir national. J. de B.

Le Concierge épicier

Les voyages forment la jeunesse et le jeune Anacharsis ne devint l'un des sept sages de la Grèce qu'après avoir passé tout le printemps de sa vie en balades à travers maintes régions dont il étudiait les usages et les mœurs, notant sur son calepin ce qu'il y rencontrait de meilleur.

De même le pauvre reporter parcourt constamment la ville où les hasards de la Fortune *l'ont jeté : de même il s'instruit, non point* pour devenir un des Sages du temps présent, non point même dans l'espoir d'en être récompensé par la reconnaissance de ses concitoyens, — un reporter étant communément redouté, et incompris ; — s'il est pour son cordonnier un aussi bon client, s'il court ainsi la nouvelle, c'est d'abord pour vivre, ensuite pour raconter ce qu'il a vu dans un double but : celui de donner à la curiosité publique sa quotidienne pâture, et celui de tirer des renseignements ou des critiques de ce qu'il a rencontré. Nouvel Anacharsis, il *peut faire part à ses concitoyens des erreurs* qu'il a constatées, c'est son droit, et c'est son devoir.

Il y a pourtant une nuance, car les Grecs, mécontents de se voir morigéner occirent le jeune philosophe, tandis qu'on n'en est pas encore à employer à l'égard du reporter des moyens aussi radicaux.

Ce petit préambule une fois admis, permettez-moi, bienveillant lecteur, de vous raconter de temps en temps ce qui m'aura offusqué, dans mes pérégrinations : libre à vous de m'approuver ou de crier bien haut au café : « Vilaine engeance que celle de ces roquets de reporters qui ne font qu'aboyer et mordre ! »

C'est déjà une qualité pour un roquet que de choisir les mollets parmi les plus gras.

Donc je commence et ne serai pas long : vous souvenez-vous de la chanson de Desrousseaux sur le « Graissier d'an an. »

> V'là l'parfait modèle
> Du Graissier,
> Qu'a ch'theure on app'lle
> Epicier

Si l'excellent chansonnier avait connu l'espèce particulière qu'il m'a été donné de rencontrer ces jours derniers, il en aurait fait mention, à coup sûr. Je veux parler de l'épicier concierge.

Il parait que dans nombre d'usines, le concierge tient, au service des ouvriers tout l'assortiment qui constitue le fonds d'une épicerie-cantine : bière, pâté, fromage, moutarde et autres victuailles.

Certes, on a la bonne excuse d'alléguer la perte de temps que subirait l'ouvrier en sortant *de l'usine pour aller à côté*. Et puis, on ne l'oblige pas de s'approvisionner chez le concierge.

Non, c'est vrai, mais l'ouvrier sait qu'il sera en butte à certaines petites niches, s'il *ne trinque pas avec la bière du concierge* et s'il n'emploie pas son argent à acheter le cervelas du pipelet, le houblon de la bonne entente, le pâté de l'amitié.

Si le fileur achète son fromage autre part, le concierge trouve bien le moyen de glisser au patron ou au fils du patron, ou au directeur de la filature, quelque mot perfide à l'adresse du malheureux, et ce mot n'est jamais perdu « Comme quoi, disait à peu près le renard de la fable, la protection d'un concierge vaut bien un morceau de fromage sans doute.

Donc, en deux mots, le fait : les pipelets d'usines *tiennent boutique*, et la patente des épiceries-buvettes doit leur être imposée. Ce ne sont pas seulement les débitants et les épiciers qui le demandent, c'est une question d'élémentaire justice.

Donc, MM. les contrôleurs, une petite tournée, dans les usines, s. v. p. à l'heure du goûter.

PASSE-PARTOUT.

La fête de la coopérative « la Paix ». — La société coopérative *la Paix*, comme nous l'avions annoncé, a procédé hier à l'inauguration de son local ; le journal l'*Avenir* avait obtenu de l'administration municipale qu'elle autorisât le cortège qu'elle avait précédemment interdit.

La société la *Paix* avait probablement modifié le programme de sa fête à l'annonce de cette interdiction et sans doute la levée de celle-ci sera arrivée trop tard pour lui permettre de donner suite à son premier projet car le cortège annoncé a brillé... par son absence.

Le reste du programme a été tenu, à quelques variations près, ainsi M. Ferroul était *annoncé comme devant prendre part* à la conférence, mais il a fait comme le cortège... on ne l'a pas vu.

Un conférencier intelligent M. Fougerousse, rédacteur en chef des *Coopérateurs Français*, a fait entendre un discours très pratique, très fourni en arguments, sur l'utilité des sociétés coopératives, sur le bien-être procuré aux associés, sur le crédit possible en cas de maladie sur les caisses de retraites que la coopération permettrait d'établir ; il a salué l'emblème de cette société qui a pris pour égide cette belle devise : La Paix et il a déclaré que *les associations coopératives doivent réaliser* ce but : Assurer la Paix.

Mais les auditeurs que la vue de M. Jules Guesde, arrivé depuis quelques instants détourna sans doute des idées sages et pratiques réclament cet orateur ; celui-ci commence à démolir, tout en semblant vouloir la ménager, l'argumentation du précédent orateur ; pour lui la coopération n'est pas destinée à procurer du bien-être aux associés — cela, il s'en soucie peu — ce qu'il lui faut c'est la haute main sur ces associations qu'il pourra lancer à l'assaut de la société.

Tout son discours se résume à cela et les ouvriers associés qui cependant pratiquent la coopération et en retirent des bienfaits se sont lais és aller à applaudir à des utopies qui vont contre leurs intérêts.

La séance est ensuite levée et un concert suivi de bal vient clore la fête.

***

C'est avec plaisir que nous avons écouté le discours si sensé de M. Fougerousse, voilà du socialisme pratique. Qu'il y a loin de ces sages conseils aux déclamations creuses d'ex*citateurs par qui la misère des ouvriers est* plus exploitée encore que par certains patrons contre l'injustice et la stupidité desquels on a raison de s'élever.

M. Fougerousse a fait entendre aux coopérateurs le langage de la raison : la Coopération leur a-t-il dit est une force qui doit dans un avenir assurer l'égalité qui doit être l'objectif par excellence.

La *Paix* en offre un exemple avec le magnifique hôtel qu'elle est arrivée à posséder.

L'instruction obligatoire, le suffrage universel a dit M. Fougerousse nous ont fait *avancer d'un pas sur le chemin de l'égalité* des classes ; l'association des travailleurs leur fera franchir le reste du chemin.

L'esprit du progrès dont M. Fougerousse s'est fait l'apôtre doit inspirer aux coopérateurs la mise en pratique de ses sages conseils parmi lesquels nous citerons l'extension de la coopération à toutes les branches de l'alimentation du vêtement, du mobilier et même à la pharmacie coopérative.

Un jour les ouvriers comprendront leurs véritables intérêts et rejeteront bien loin d'eux les théories destructives et les excitations *malsaines dont ils seraient les premières victimes.*

L'amnistie du 1er mai. — A propos de l'amnistie pour faits relatifs au 1er mai, amnistie repoussée par la Chambre, nous disions hier que M. Fallières, ministre de la Justice, avait fait signer au Conseil des Ministres deux décrets accordant *des grâces* à la plupart des individus arrêtés pour faits relatifs au 1er mai.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en les informant que pas plus à Roubaix que dans tout l'arrondissement de Lille, pas une seule arrestation n'a été faite à ce sujet. C'est ce *qui résulte du reste d'une dépêche adressée* par M. le Procureur de la République au ministre de l'Intérieur.

Conseil municipal. — Pour la continuation de l'ordre du jour de la dernière séance, les conseillers municipaux sont convoqués le vendredi 22 mai, à 7 heures et demie du soir.

Il faut ajouter à l'ordre du jour les questions suivantes :

(*Suite de l'ordre du jour de la séance du 15 mai 1891.*)

Tramways ; nomination de la commission communale.

Jury ; désignation des membres du Conseil municipal qui doivent faire partie de la Commission de révision des listes du Jury.

Secours et subsides ; Cercle colombophile « *Union* » ; demande de subvention pour l'organisation d'un concours national de pigeons.

Voirie municipale ; rue Buffon ; action judiciaire intentée par Wattel-Roussel ; demande d'autorisation d'ester en justice.

Id. ; rue Victor Hugo ; prolongement jusqu'au Chemin des Trois-Ponts ; cession des terrains.

Id ; rues de Tournai et de Cohem (Chemin vicinal n° 15) ; redressement et élargissement.

Id. ; rue Henri Regnault : demande d'ouverture.

Id. ; boulevard de Fourmies ; ouverture ; déplacement du sentier d'Hem.

Id. ; chemin d'Hem (chemin d'intérêt commun n° 154) ; alignement de la partie comprise entre la rue Jean-Goujon et l'estaminet Herchuez.

Id ; chemin d'Hem. (Chemin d'intérêt commun n° 154). Redressement de la partie comprise entre l'estaminet Herchuez et la limite du territoire.

Id. ; cession de terrain à la voie publique ; M. Edmond Terninck, rue de Barbieux.

Parc de Barbieux ; travaux de terrassement ; réception définitive.

Bouches à incendie ; marché de gré à gré avec la société d'Aubrives.

Rapports des commissions

Mont-de-Piété ; comptes administratif et de gestion de l'exercice 1890 ; projet de budget supplémentaire pour 1891.

Caisse des retraites ; demande de liquidation de pension par le sieur Prengarde.

Réunion de Commissions. — Les 1re, 3e et 4e commissions *se réuniront demain mardi* à 5 h. 1/2 du soir, dans l'une des salles de l'hôtel de ville pour examiner les questions suivantes : Mont-de-piété, examen des comptes. Soutiens de familles. Acquisition d'un *terrain pour un deuxième hôpital.* Caisse des retraites ; demande du sieur Prengarde.

Un pâtissier en goguette. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure, un pâtissier, *le sieur Louis Lasué, âgé de 48 ans*, demeurant rue du Bois, se trouvait à la porte de son habitation.

Il était en état complet d'ivresse ; pour se distraire, Lasué insultait les quelques voyageurs nocturnes qui passaient.

Ses vociférations attirèrent des agents de police de service rue de la Gare ; à peine Lasué avait-il aperçu, débouchant de la rue de l'Hospice, les sergents de ville Descamps et Daudrumez, qu'il se mit à les injurier. Il a été arrêté et conduit au dépôt du 1er arrondissement.

Une chûte à l'eau. — Vendredi soir, vers six heures, plusieurs jeunes garçons jouaient sur le bord du canal ; l'un deux, Théophile Conteliez, âgé de onze ans et demi fit un faux pas et tomba dans l'eau.

Aux cris poussés par ses camarades, un préposé de douanes, M. Adolphe Havez, ac*courut et sans prendre le temps de se déshabiller*, se jeta dans le canal.

Au moment où le petit Conteliez reparaissait à la surface, M. Havez le saisit par le bras et réussit ainsi à le retirer sain et sauf.

Après avoir reçu les premiers soins dans un estaminet, Conteliez a été transporté chez ses parents, quai de Wattrelos, cour Delattre.

Toutes nos félicitations à M. Havez et à M. Claret qui a bien voulu lui prêter main forte.

Accidents. — Hier matin, vers 8 h. 1/2, un *cheval attelé à une voiture, appartenant à un marchand* de beurre de la rue de Tourcoing, s'est abattu en face de la Banque de France. Dans la *voiture se trouvaient deux dames parmi lesquelles*, la marchande de beurre.

Cette dernière fut projetée hors du véhicule, et *dans sa chute, se fractura la cuisse droite.*

Transportée dans une pharmacie, elle reçut les soins de M. le docteur Delattre.

— Dimanche après-midi, vers trois heures, un cabriolet appartenant à M. Valentin Flipo, traversait au galop la Grande-Place, lorsqu'arrivé à la rue Neuve, le cheval s'abattit et le cocher qui le conduisait fut projeté sur le sol.

Il eut le temps, malgré cela, de rattraper son cheval, qui s'était relevé et avait pris la fuite dans la direction du boulevard.

Le cocher en fut quitte pour la peur. Il n'y a pas eu d'accident de personne. Tout se borne à des dégâts matériels.

— Hier matin, un ouvrier fondeur travaillant rue de Tourcoing, était monté sur une échelle appuyée contre une grue en fer, quand celle-ci glissa, et l'ouvrier fut précipité sur le sol.

Immédiatement il fut transporté dans un estaminet où il y reçut les soins de M. Delattre, docteur.

— Hier vers six heures et demie du soir, plusieurs enfants jouaient à la Potennerie, près du bassin de chez M. Cavrois, quand l'un d'eux, un gamin de 9 ans, tomba à l'eau.

Immédiatement le bruit courut dans le quartier *que l'enfant était mort* ; ses parents accoururent affolés, l'enfant avait été transporté dans un estaminet, où des soins intelligents lui avaient été pro*digués*.

Son état est assez grave, mais des soins intelligents pourront le sauver.

Concours de chiens ratiers. — Un concours de chiens ratiers très réussi a eu lieu hier après-midi chez M. Hass, estaminet du « Broutteux », place de la Liberté.

La salle qui peut contenir environ 150 personnes était archi-comble.

Chaque chien avait cinq rats à détruire.

Voici les résultats du concours :

Première catégorie : dix chiens.

1er prix, Miss à M. Deltour de Reckem, 15 se*condes* ; 2e, *Tipp à M. Henri Hass dit Broutteux* de Roubaix 18 s. ; 3e, Mina à M. Sève de Tourcoing 21 s.

Deuxième catégorie : 14 chiens. — 1er prix, Boulanger à M. Boulanger à M. Philippart, de Tournai 11 s. ; 2e, Charmante à M. Sève de Tourcoing 13 s. 1/2 ; 3e *prix partagé entre Neiron à M. Broutin de* Roubaix, et Cognac à M. Denis de Roubaix 15 s. 1/2.

Troisième catégorie : 6 chiens. — 1er prix Balonfar, à M. Marc-Chenel de Lille, 10 s ; 2e prix, Fox, à M. J.-B. Baert dit Clémence, de Roubaix, 16 s ; 3e prix, Phœbé, à M. Jules Rousseaux, de Roubaix, 23 s.

A huit heures, la distribution des prix a eu lieu.

TOURCOING

BLANC SEAU

La Fête de gymnastique du Blanc-Seau. — C'est hier à quatre heures qu'a eu lieu la fête d'inauguration de la société de gymnastique, *la Jeunesse du Blanc Seau*, dans une avenue que Mme Descat avait gracieusement mise à la disposition de cette jeune société.

Les sociétés ont été reçues par Dupont-Chopart, conseiller municipal de Tourcoing et par les membres de la commission au château Belle vue, où les vins d'honneur leur ont été offerts. Elles se sont ensuite rendues rue de Mouveaux pour la formation du cortège qui a suivi les rues principales du Blanc Seau.

La fête a commencé à cinq heures par les mouvements d'ensemble imposés pour le concours de Genève sous le commandement de M. Wydauw, chef de la « Jeunesse du Blanc-Seau », et exécutés par les sociétés de la Fédération. Les autres numéros du programme